LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 13 numéro 8

Août 2019

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard

Encore une fois, c'est la Coop de Solidarité de Lac-Édouard qui est derrière cet événement ! Cette année, le départ s'est fait à partir du Domaine Lac-Édouard où plus de 175 personnes (compétiteurs et spectateurs) se sont regroupés.

C'est le samedi 13 juillet, que 17 équipes de canotiers (C2), prenaient le départ de la 5e édition de la Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard.

À 12 h, c'était au tour des 8 équipes en rabaska de se lancer sur le lac. Ces compétitions font partie du Circuit provincial de canot marathon Québec. Sous l'égide de l'Association des coureurs en canot du Québec (ACCQ) et de l'Association des coureurs en rabaska du Québec (ACRQ), la Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard constitue, aux dires des coureurs, une des étapes les plus appréciées. Après la course, soit dit en passant très bien organisée, les personnes présentes ont pu se restaurer sous le grand chapiteau. Vers 15 h, les organisateurs ont dévoilé les grands gagnants de la course de canots. Sur cette photo, nous apercevons de gauche à droite :

Christian Marchand (organisateur), Jimmy Pellerin et Mathieu Pellerin (2e place, C2), Guillaume Blais et Samuel Frigon (1ère place, C2), Éric Gagnon et Serge Pagé (3e place, C2) et Claude Lavoie (président de la Coop).

Dans ce numéro :

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard	1 2 3 4
Méchoui : ZEC Ménokéosawin	5
Aujourd'hui l'environnement	6
Des nouvelles de votre Coop	7
Au chalet, en forêt pensez à votre sécurité et… à la nôtre	8
Cueillette des matières résiduelles et des déchets encombrants	9
La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée	
Coordonnées de la Municipalité	10
Bonne Fête	
Erratum	

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard

Voici les résultats de la compétition de canots C2 :

POSITION	TEMPS CHRONO	ÉQUIPE : avant - arrière	# CANOT
1	2:12:46	Guillaume Blais – Samuel Frigon	P-13
2	2:12:47	Mathieu Pellerin – Jimmy Pellerin	P-32
3	2:14:20	Éric Gagnon – Serge Pagé	7
4	2:14:38	Tommy Pellerin – Normand Mainguy	305
5	2:17:34	Sylvain Greffard – Charles Darchen	65
6	2:19:51	Luc Mercier – Antoine Rouleau	00
7	2:20:01	Christian Marchand – Sylvain Marchand	15
8	2:21:36	Christophe Marchand – Antony Massicotte	X13
9	2:22:36	Dominic Chamberland – Jérémie Fortin	69
10	2:26:06	Simon Dessureault – Sarah Lessard	-
11	2:26:42	Louis Lefebvre – Shirley Trudel	31
12	2:29:09	Gabriel Larose – Sara Larose	87
13	2:29:29	Carl Béliveau – Yves Greffard	76
14	2:34:28	Mathieu Gagnon – Denis Gagnon	711
15	2:35:34	Jérémy Léveillé – Annye-Claude Bourque	8
16	2:47:12	Christian Francoeur – Yves Pronovost	35
17	3:12:19	Manon Quessy – Marie-Josée Roy	P34

À 12 h , c'était au tour des 8 équipes en rabaska de se lancer sur le lac.

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard

Voici les résultats en rabaska R9

POSITION	TEMPS CHRONO	ÉQUIPE
1	2:16 :51	As du piano transport (Shawinigan)
2	2:16:55	Les Spartiates Houle Asphalte (Trois-Rivières)
3	2:19:11	Hockey Lemay (Shawinigan)
4	2:20:05	Pro-Mec Élite (La Tuque)
5	2:21:43	Gervais Auto 2.0 (Shawinigan)
6	2:22:04	Desjardins (Waterloo)
7	2:23:39	Clinique Stratégie Santé (Shawinigan)
8	2:29:04	Tinker (Mont-Laurier)

Pour ce qui est des coureurs en rabaska, c'est l'équipe L'As du piano transport de Shawinigan qui s'est méritée le titre de vainqueur. Juste derrière, suivaient Les Spartiates Houle Asphalte de Trois-Rivières et en 3e position, Hockey Lemay de Shawinigan.

Le calendrier du circuit des Courses de canots provinciales se poursuit à Mont-Laurier, les 16, 17 et 18 août, pour la Classique de la Lièvre et à Gatineau, le 21 septembre, pour la Classique des Collines

À noter que le commanditaire majeur de ce circuit est la Classique internationale de canots, de La Tuque à Trois-Rivières et dont l'épreuve aura lieu du samedi 30 août au lundi 2 septembre. Soyons présents pour les encourager !

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires et partenaires sans lesquels cette activité n'aurait pu avoir lieu : Bétonnière La Tuque, Domaine Lac-Édouard, Camping Lac-Édouard, Excavation Lac-Édouard, Pourvoirie Le Goéland, notre Député provinciale madame Marie-Louise Tardif, Entreprise Gilles Cloutier Inc., Groupe DLA, L'Écho de La Tuque, Municipalité de Lac-Édouard, Radio 97.1 FM, Ville de La Tuque, WestRock.

Un Grand Merci à Christian Marchand et à ses nombreux bénévoles, sans lesquels cette belle activité n'aurait pas eu lieu.

En plus de la course en rabaska, ce fut aussi l'occasion pour une belle fête en famille !

Philippe Lecours, neveu de madame Rollande

Quant à moi, étant votre animateur depuis le début de cette aventure, je vous dis : Au plaisir de vous revoir !

Serge Richard

À l'an prochain !

Méchoui : Zec Ménokéosawin

Vous êtes invité au Méchoui préparé par Méchoui Nord & Sud

Quand : Samedi le 31 août 2019

Où : Au poste d'accueil route 155 au 168km nord

Heure : 17h

Coûts:23$ par personne

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans

Moitié prix pour les enfants de + de 5 ans à 11 ans

Billets en vente au poste d'accueil à partir du 12 juillet 2019

Menu

Saucisses maison
Crudités et trempette champêtre
Méchoui de porc à l'ail et de bœuf mariné
Pommes de terre au four
Salade de chou crémeuse
Salade César
Salades de pâtes
Pains et beurre
Sauce Bordelaise
Gâteau au chocolat, pouding chômeur
Café

Blé d'inde sera gratuit pour tous

Il y aura de la musique et des surprises pour les enfants.

Aujourd'hui l'environnement

Lors des célébrations de la Parole, animées par mesdames Lise Bertrand et Marthe Chabot, il arrive que certains textes nous interpellent plus que d'autres.

Cet écrit ayant trait à l'environnement nous a permis de faire une réflexion intéressante ayant trait à ce sujet. Voilà pourquoi nous avons pensé vous le soumettre. Bonne lecture !

« Plongez une grenouille dans l'eau chaude, elle s'échappera d'un bond. Mais plongez-la dans l'eau froide, elle s'y plaira. Augmentez alors la température de l'eau et elle s'y laissera engourdir au point de finir par mourir ébouillantée.

Ce récit est plus une fable qu'une expérience réelle. Il met en garde contre le danger de s'habituer à une situation menaçante au point de ne pas y réagir. Al Gore (ex-vice-président américain, Prix Nobel de la Paix) l'a utilisé dans son film « Une vérité qui dérange », pour illustrer le péril auquel l'humanité s'expose à force de ne pas prendre conscience du réchauffement climatique en cours.

Et celui-ci n'est qu'une partie du problème. Le développement sans frein des activités humaines détruit aussi l'environnement de bien des manières, dont la déforestation, l'urbanisation galopante, le gaspillage de l'eau, la surpêche, l'émission de produits chimiques toxiques, entre autres.

Surtout, la crise environnementale s'accentue. On la sent de plus en plus : inondations surprenantes, aggravation de l'érosion des berges, fonte des pergélisols, feux de forêt gigantesques et incontrôlables, augmentation continuelle de la chaleur mondiale, tornades destructrices à la fin de septembre dernier à Ottawa et Gatineau, ouragans de plus en plus monstrueux, disparition dramatique des espèces végétales et animales.

On vit déjà la crise, mais on ne se rend pas compte de sa gravité. Parce qu'on perçoit la progression de la dégradation d'une manière simplement mathématique (1, 2, 3, 4, 5, 6…), alors qu'elle est plus probablement géométrique (1, 2, 4, 8, 16, 32…) : chaque détérioration, même minime, a un effet d'entraînement.

Par exemple, le glacier Thwaites en Antarctique est en voie de se détacher de la banquise. Selon certains scientifiques, ce phénomène pourrait déclencher un effet domino qui provoquerait à lui seul une hausse de deux mètres du niveau des mers.

Le problème est que nous ne savons pas quoi faire. Les initiatives individuelles paraissent dérisoires et le courage politique qu'il faudrait pour prendre collectivement les bonnes décisions manque cruellement. Mais baisser les bras n'est pas une option. La conscience écologiste se réveille.

… Je dois remercier André Beauchamp et Philippe Crabbé qui m'ont inspiré et encouragé dans la préparation de ce projet qui veut contribuer à laisser notre extraordinaire vaisseau spatial (Gilles Vigneault) habitable pour la génération qui s'en vient.»

Jacques Lison

Texte tiré de : Prions en Église, édition du 7 juillet 2019, vol. 83, numéro 26, Novalis, Bayard Presse Canada, Montréal, page 31.

Des nouvelles de votre Coop

Dernièrement, monsieur Claude Lavoie, président de la Coop et madame Huguette Cloutier, gérante du magasin général, ont accueilli madame Marie-Louise Tardif, députée provinciale de notre région. Celle-ci a rencontré plusieurs employés et clients qui se trouvaient à la Coop.

Les affaires vont rondement à notre Magasin général. En effet, malgré des prévisions budgétaires optimistes, la belle température nous a permis de les atteindre tel que le démontre les graphiques ci-dessous. Nos ventes, à la fin de juillet ont atteint 516 000 $. Quand un organisme atteint ses objectifs ou les dépasse, on peut y voir les signes d'une bonne administration et d'une saine gouvernance.

Continuons d'acheter à notre Magasin général !

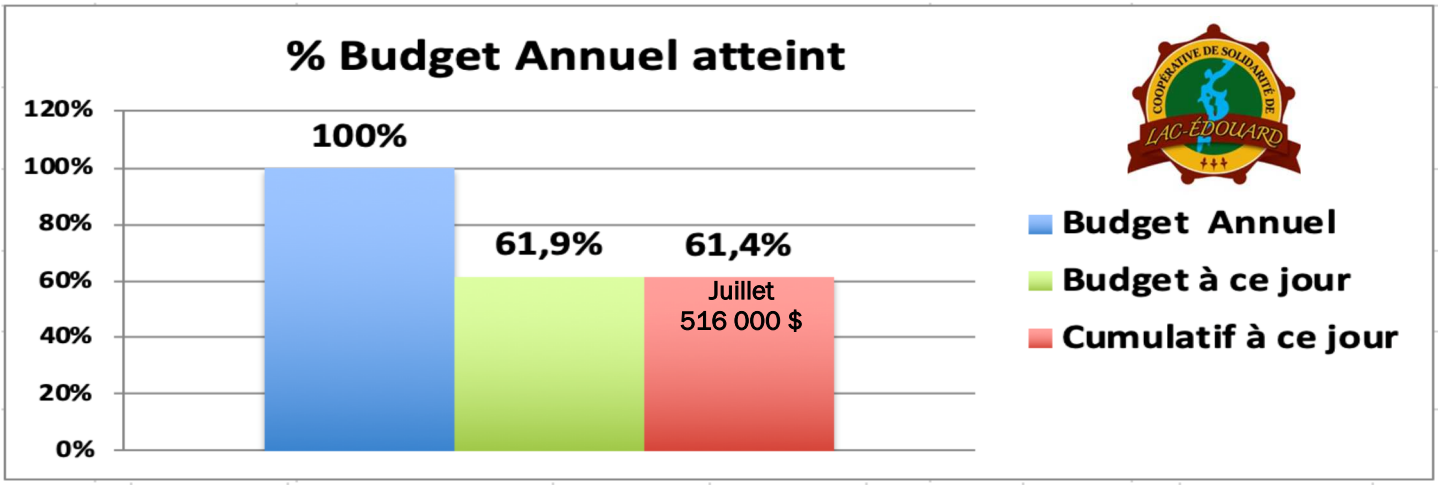

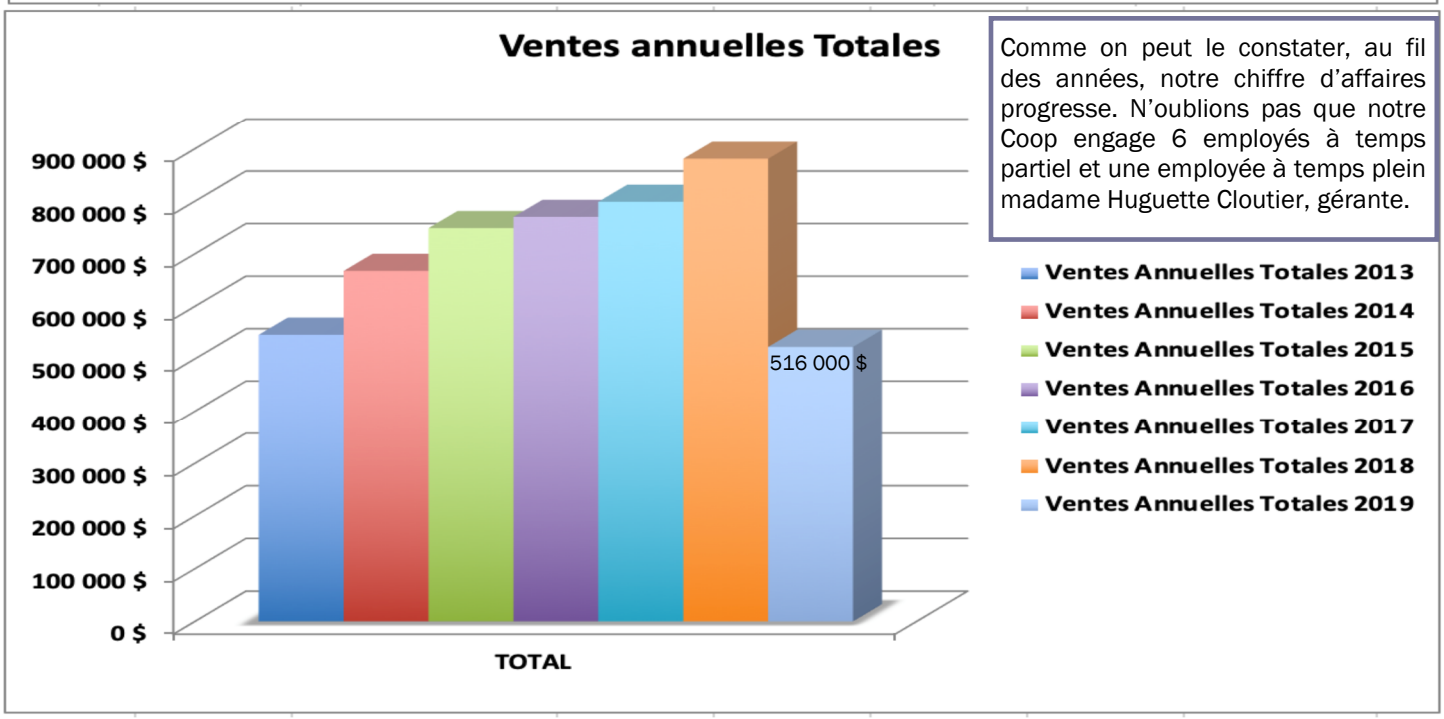

Comme on peut le constater, au fil des années, notre chiffre d'affaires progresse. N'oublions pas que notre Coop engage 6 employés à temps partiel et une employée à temps plein madame Huguette Cloutier, gérante.

Au chalet, en forêt pensez à votre sécurité et … à la nôtre

SÉCURITÉ INCENDIE 2002 AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

DIVISION PRÉVENTION

AU CHALET, EN FORÊT PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ

Encore trop de décès surviennent lors d'un incendie ou d'une accumulation de monoxyde de carbone (CO), en particulier la nuit. Ce phénomène est dû à l'absence d'avertissements fonctionnels !

POSEZ DES GESTES POUR PRÉVENIR UN INCENDIE OU UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

(Extrait d'un dépliant publié par Ville de La Tuque)

Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher et veillez à les entretenir !

Vérifiez l'indice d'inflammabilité établi par la SOPFEU et respectez les consignes d'interdiction de feu à ciel ouvert, ne brûlez pas dans ces conditions, car le feu est maître dans l'art de surprendre !

Transvidez les cendres de votre poêle dans un contenant incombustible et laissez-les refroidir à l'extérieur durant au moins 7 jours loin de tout combustible (plancher de bois, etc.).

Procurez-vous un extincteur portatif de classe ABC, il est votre seul moyen efficace d'agir contre un début d'incendie dans un milieu isolé.

Votre foyer extérieur doit être muni d'un pare-étincelles.

Installez le foyer, le poêle à bois ainsi que la cheminée selon les directives du manuel du fabricant.

Assurez-vous que vos appareils au propane sont entretenus annuellement. Si la flamme du brûleur est jaune, il est temps de réagir rapidement et faire ajuster l'appareil par un professionnel avant de vous intoxiquer au monoxyde de carbone (CO) !

La cheminée de votre appareil de chauffage doit être ramonée au moins une fois par année.

Lorsque vous fermez le chalet pour l'hiver, rapportez les avertisseurs avec vous, car la plupart des fabricants ne garantissent pas leur fonctionnement à des températures inférieures à 4,4 °C. Ramenez-les dans vos bagages lorsque vous prévoyez retourner au chalet !

VILLE DE LA TUQUE

Cueillette des matières résiduelles et des déchets encombrants

Nous rappelons à tous que lorsque vous placez vos ordures au chemin pour la cueillette, ces dernières doivent être dans un sac vert ou noir et que ce dernier doit être placé **dans une poubelle en plastique ou en métal avec couvercle**. Ceci est pour éviter que les petits animaux (rongeurs ou oiseaux) ne viennent éparpiller vos déchets sur la chaussée.

En ce qui a trait aux matières récupérables, elles doivent être déposées dans un sac bleu ou transparent.

Nous vous invitons à composter toutes vos matières végétales plutôt que de les mettre aux ordures.

La deuxième cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, divan, matelas, etc., sauf les matériaux de construction) **aura lieu le lundi 2 septembre.**

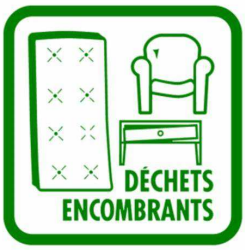

Placez vos objets devant votre entrée près de la rue. Merci de votre collaboration.

En ce qui a trait aux matériaux de construction, vous devez prendre entente avec l'entrepreneur Michel Bolduc au 1-819-805-2847 ou les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque.

La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée

La rentrée scolaire s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des **limites de vitesse aux abords des zones scolaires** et des **arrêts obligatoires** lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée; Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende entre 200 $ et 300 $ plus les frais.

La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tiennent à cœur.

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

http://www.ateq.qc.ca
http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

le mardi 3 septembre à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Août

15 : Rina Roy
20 : Gilles Cloutier
21 : Hélène Morisset
22 : Jean-Raymond Côté
France Dubois
24 : Gilles Morissette
27 : Ginette Lavoie
28 : Manon Veillette

Septembre

1 : Gilles Lepage
2 : Jean-Paul Bertrand
4 : Mathis Gosselin

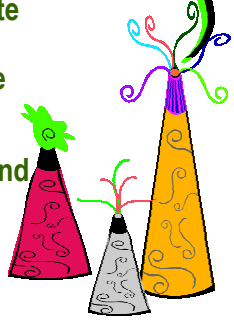

Erratum

Dans notre édition de juillet 2019, nous avons oublié de nommer 2 entreprises qui ont contribué à titre de commanditaires à la réussite de notre fête nationale, soit

Distribution Gauthier et IGA-La Tuque.

Le comité organisateur vous remercie pour votre généreuse participation et toutes nos excuses pour cette omission,

Larry Bernier, Mélanie Dagenais, Nancy Hudon, Hélène Morisset et Jules Morisset.